

Méningite à Méningocoque



Mise à jour
26/11/2024

Autres dénominations
Neisseria Meningitidis
Méningocoque

Informations relatives à
CHUV / Stérilisation

Epidémiologie

Agent infectieux

Neisseria meningitidis

Réservoir

Homme

Mode de transmission



Transmission par des gouttelettes, particules de grosse dimension (> 5 microns) dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou certaines interventions: ex. bronchoscopie



La dispersion de gouttelettes se limite à un rayon de 1 à 2 mètres depuis la source



Les mains ou les gants contaminés par les gouttelettes peuvent aussi être un vecteur



Portes d'entrée: muqueuses (nez, gorge)

Période d'incubation

2 à 10 jours, en général 3 à 4 jours

Durée d'infectiosité

La contagiosité cesse 24 heures après le début d'un traitement antibiotique efficace

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Hospitalisation :



Mesures Additionnelles Gouttelettes



Voir fiche ci-dessous

Ambulatoire interventionnel :



Mesures Additionnelles Gouttelettes



Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires interventionnels](#)

Ambulatoire non interventionnel :



Précautions Standard



Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires non interventionnels](#)

Placement



Chambre individuelle

Durée des mesures



Jusqu'à 24 heures après le début du traitement

Signalétique



Affiche A3 sur la porte à l'extérieur de la chambre



Statif avec blouses/masques de soins et affiche mesures vestimentaires devant la chambre



Affiche sortie sur la porte à l'intérieur de la chambre



Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport



Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement



Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat

Suivi microbiologique



Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi

Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 - Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

- Masque de soins pour le patient et le transporteur
 - Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
 - Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
 - Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
 - Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
 - Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Circulation

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
 -  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
 -  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
 -  Masque de soins pour le patient et le soignant
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
 -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

Visiteurs

-  Port d'un masque de soins
 -  Ne pas s'asseoir sur le lit
 -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
 -  Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/Sortie

-  Avertir le service/l'établissement de soins de destination
-

Mesures en cas d'épidémie

-  Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Prise en charge des personnes contacts

Mesures



Enquête d'entourage et prophylaxie post-expositionnelle selon les recommandations de l'unité HPCi-CHUV



Prophylaxie post-expositionnelle de l'entourage proche selon recommandations du Service de la santé publique



Prophylaxie de l'entourage proche [personnes vivant sous le même toit, enfants fréquentant une crèche, enfants et enseignant d'une même classe (jusqu'à 2ème HarmoS), personnes ayant eu contact proche (baiser, etc.)] selon avis office du médecin cantonal

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

-  Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement direct
 -  Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
-

Masque de soins

-  Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient
-

Lunettes de protection

-  Non en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
-

Mesures complémentaires

-  Pour le personnel ayant eu une exposition à risque sans masque de protection (intubation, réanimation), une prophylaxie post-expositionnelle est recommandée :
 -  Ciprofloxacine 500 mg en dose unique
 -  Ou rifampicine 2x600 mg/jour pendant 2 jours
 -  Ou ceftriaxone 250 mg im dose unique chez la femme enceinte



Contactez la médecine du personnel

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre sauf si souillures visibles

Lit et literie



Utiliser les sacs à linge usuels



Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre



Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :



Changer le lit et la literie

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour



Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 -  Pas de changement du rideau de lit
 -  Nettoyage de la surface du paravent
 -  Pas de trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

-  Oui
-

Déclaration au médecin cantonal

-  Déclaration du médecin dans les 24 heures
-

